

MODULE DE SENSIBILISATION 2019-2020

L'accueil et le suivi des usagers de drogues et d'alcool

À qui s'adresse la formation ?

Intervenants sociaux de première ligne, C.P.A.S., Institutions d'accueil et d'hébergement, Services ambulatoires ou à domicile, Maisons médicales, A.M.O., etc.

La dépendance aux drogues est un problème que les intervenants de première ligne rencontrent fréquemment. Chacun peut avoir des idées sur les usagers de ces produits. Ces idées, souvent préconçues ou erronées, alimentent des controverses, influencent le travail avec ces personnes et rendent leur abord parfois difficile.

Quels sont les objectifs du module ?

Informers les participants sur les propriétés et les effets des drogues, y compris l'alcool et les médicaments.

Les doter d'outils pour élaborer des réponses aux multiples questions qu'ils se posent.

Favoriser une meilleure connaissance de la question des assuétudes en général.

Ouvrir à une meilleure compréhension du phénomène et des consommateurs.

Formateurs

Saskia Barbier, psychologue et Frédérique Cox, assistante sociale au Réseau d'Aide aux Toxicomanes.

En plus des formatrices principales, des personnes ressources (médecins membres du Réseau, praticiens et experts choisis pour leurs compétences dans le domaine) seront invitées.



Contenu

- ~ Les assuétudes et leurs aspects psychologiques, familiaux, sociaux et relationnels
- ~ Les produits (alcool, médicaments, drogues illicites) et leurs effets
- ~ Les modalités d'intervention, des traitements médicaux et psychologiques
- ~ Les aspects légaux, sociaux et culturels de l'usage des produits "drogues"

Infos pratiques

DATES

19 sept. '19, 24 oct. '19, 21 nov. '19,
12 déc. '19, 23 janv. '20, 20 févr. '20,

19 mars '20, 23 avr. '20, 14 mai '20, 18 juin '20

HORAIRE

Le jeudi de 9h30 à 12h30

LIEU

R.A.T., 151 rue Jourdan

INSCRIPTIONS

1060 Bruxelles

par mail à

ratformation@gmail.com

TARIFS

200 €/participant

à verser sur BE.24 5230 8106 8938

Module Sensibilisation 19-20 + Nom

Attention, le nombre de places est limité